Maison du Parc naturel régional des Alpilles

Eyguières

Crédit photo : 13DIV001316_1_WEB.jpg

Maison du Parc Naturel Régional des Alpilles

Infos pratiques

Categorie : Information - Service

Type : Relais et maison de Parc

Description

Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile(1), qui s'organise autour d’un projet concerté de développement durable(2), fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine.

Le territoire d’un Parc naturel régional est classé par décret du Premier Ministre pris sur rapport du Ministre en charge de l’Environnement, pour une durée de douze ans maximum, renouvelable.

Il est géré par un syndicat mixte regroupant toutes les collectivités qui ont approuvé la charte du Parc.

L'accueil des visiteurs fait partie des missions régaliennes des Parcs. Ainsi le Parc des Alpilles développe un programme de tourisme durable qui permet de concilier préservation et fréquentation touristique et d'offrir aux visiteurs une expérience touristique différente, conçue autour de la découverte douce et de l'interprétation de ses patrimoines naturels et culturels, ou encore de la rencontre avec les hommes et les femmes qui vivent et façonnent ce territoire.

Situation géographique

Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Fiche mise à jour par Régie Tourisme de la CC Vallée Des Baux-Alpilles le 23/02/2021

Contact

2 Boulevard Marceau
13210 Saint-Rémy-de-Provence
Tél. 04 90 54 24 10
m.dispa@parc-alpilles.fr